



École Chomedey-De Maisonneuve

Mardi 4 juillet 2023

OBJET : RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons votre enfant l'an prochain. Vous trouverez dans ce document toute l'information nécessaire pour préparer la nouvelle année scolaire 2023-2024.

RENTRÉE ADMINISTRATIVE

Tous les élèves seront accueillis, par niveau, le 22 août 2023 prochain. Ils devront se présenter à l'heure indiquées dans le tableau ci-dessous. **Les élèves devront entrer par la cour d'école et patienter à l'extérieur afin qu'un adulte les dirige vers les gymnases.**

22 août 2023	08h30	Secondaire 4 (foyer 401-402-403) et Secondaire 5 (foyer 501-502)
	09h30	Secondaire 3 (foyer 301-302) et CPF 3 (371-372)
	10h30	FPT – Langage (foyers 831-832-833) / FMS- Langage (foyer 855) et DECLIC (foyers 385-485)
	12h30	Secondaire 2 (foyer 201-202) et CPF 2 (271-273)
	13h30	Classe langage (foyers 703-704-705-706-707)
	14h30	Secondaire 1 (foyer 101-102-103) et CPF 1 (171)

Ils recevront lors de cet accueil, d'une durée d'environ 60 minutes :

- L'horaire et l'état de compte à payer
- Les formulaires à remplir et à retourner au secrétariat le plus rapidement possible
- L'agenda scolaire et les cahiers d'activités
- Leur casier et leur cadenas

Il sera également possible pour les élèves d'acheter les uniformes, si nécessaire lors de cette journée.

Ils pourront également faire les paiements de leurs frais liés aux cahiers d'activités. Les paiements en **argent comptant et par Interac seulement seront acceptés. Les chèques et la carte de crédit ne seront pas acceptés.**

Les parents qui souhaiteraient faire eux-mêmes les paiements pourront se présenter à la réception de l'école (1860 avenue Morgan) et seront dirigés à l'endroit prévu à cette fin.

Il est également possible de payer les frais scolaires par virement bancaire. Nous vous invitons à consulter la procédure sur l'état de compte remis à votre enfant lors de l'entrée administrative.

RENCONTRE INDIVIDUELLE POUR LES ÉLÈVES DES CLASSES DU PROGRAMME (DÉCLIC 3- 4)

Les élèves des classes du programme DÉCLIC (transit 15 et 16) pourront vivre une rentrée scolaire adaptée à leurs besoins particuliers. Dans la semaine du 21 août, vous recevrez un appel téléphonique afin de prendre un rendez-vous pour une rencontre individuelle qui aura lieu les 28 et 29 août. Cette rencontre, en présence du jeune, des parents et de l'enseignant est **obligatoire**. Elle servira à faire le point sur les acquis scolaires, à établir un plan d'intervention et à échanger sur nos attentes réciproques. Votre jeune devra également se présenter à la rentrée administrative des élèves le 22 août à 10h30 pour venir récupérer ses effets scolaires et faire l'achat de l'uniforme, si nécessaire.

Pour le bon déroulement de cette rencontre, S.V.P, assurez-vous que nous ayons le bon numéro de téléphone où vous rejoindre. En cas de doute, appelez le secrétariat au 514-596-4844 poste 1238 pour une vérification ou pour nous remettre votre nouveau numéro de téléphone.

Vous aurez également l'opportunité de rencontrer les intervenants rattachés aux services d'aide à l'élève.

Pour les nouveaux élèves de l'école, vous devez apporter le bulletin scolaire de juin 2023. Les parents qui le désirent pourront également payer le montant des frais scolaires après la rencontre.

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Vous trouverez une copie du calendrier scolaire 2023-2024, en pièce jointe. Veuillez prendre note que l'horaire et les cours réguliers débuteront **le 28 août 2023** selon l'horaire régulier.

Voici quelques dates importantes :

28 août	Début des cours et de l'horaire régulier pour tous les élèves
28 août au 08 septembre	Début du service de cafétéria (repas froid seulement)
04 septembre	Fête du Travail – congé férié
05 et 06 septembre	Paiement pour les mesures alimentaires
11 septembre	Début du service de cafétéria (repas froid et chaud)
28 août	Photo pour la carte étudiante
14 septembre 18h00	Rencontre de parents et Assemblée générale
15 septembre	Journée pédagogique
29 septembre	Déclaration de la clientèle. La présence de tous les élèves est très importante.

HORAIRE DE L'ÉCOLE

Entrée le matin :	8 h 20 à 8 h 30
1 ^{re} période :	8 h 30 à 9 h 45
2 ^e période :	10 h 05 à 11 h 20
Dîner :	11 h 20 à 12 h 35
Entrée après-midi :	12 h 35 à 12 h 45
3 ^e période :	12 h 45 à 14 h 00
4 ^e période :	14 h 10 à 15 h 25
Départ :	15 h 25

UNIFORME SCOLAIRE

À partir du 28 août, les élèves devront obligatoirement porter leur uniforme scolaire, et ce, dès leur entrée sur le territoire de l'école. Il est donc important de prévoir l'achat des chandails ou de l'écusson lors de la rentrée administrative.

Les parents qui seraient dans l'impossibilité de se procurer l'uniforme auprès de notre secrétariat sont invités à communiquer avec la direction adjointe du secteur le plus rapidement possible.

Quelques rappels concernant la tenue vestimentaire appropriée :

- Seul un chandail bleu marin ou un polo bleu marin arborant le logo de l'école est accepté
- Seule la veste de l'école est permise par-dessus mon uniforme scolaire (ou le chandail gris ou bourgogne avec le logo de l'école en éducation physique).
- Les élèves peuvent porter un autre chandail sous leur uniforme.

COURRIELS

Nous diffusons régulièrement de l'information via le courriel des parents. Nous vous encourageons à nous faire parvenir (si ce n'est pas déjà fait) votre adresse courriel à l'adresse suivante : chomedey@csgm.qc.ca en précisant le nom de votre enfant.

SITE INTERNET

À compter du 05 juillet 2023, vous trouverez sur notre site Internet <https://chomedey-de-maisonnette.csgm.ca/> tous les documents relatifs à la rentrée scolaire tel que :

- La liste des fournitures scolaires : Vous trouverez, dans ce document, les frais scolaires liés à l'achat des cahiers d'activités (*à payer à l'école lors de la rentrée scolaire*) et la liste des fournitures scolaires (*à vous procurer en magasin avant le début des classes*). Nous vous recommandons également de **prévoir le montant d'argent durant l'été afin de pouvoir déboursier les frais scolaires dès la rentrée**. Nous vous suggérons de réutiliser les fournitures de l'année précédente afin de réduire les coûts de la rentrée.
- *Uniforme scolaire : Pour vous procurer l'uniforme à l'école, vous trouverez le bon de commande avec le prix de chacun des items qui sera en vente lors de la rentrée administrative du 22 août.*
- Nous vous invitons à consulter notre site internet régulièrement durant l'année. Vous y trouverez plusieurs informations pertinentes sur l'école.
- Le calendrier scolaire 2023-2024

MOZAIK : LE PORTAIL DES PARENTS

Le centre de services scolaires de Montréal a adopté une plateforme de communication entre l'école et la maison: [Mozaïk portail parents](#). Il est aussi accessible sur les appareils mobiles.

Si ce n'est pas déjà fait, créez votre compte pour y avoir accès! <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Pour plus d'informations, consulter le site du CSSDM : <https://csgm.ca/parents-eleves/mozaik/>

Également, veuillez prendre note qu'il existe également un programme du Service de transport scolaire du CSSDM qui vous permet d'obtenir le remboursement des cartes Opus pour l'année scolaire, à condition de répondre à deux des critères suivants :

1. Vous devez habiter à plus de 1,6 km de l'école (obligatoire)
2. Être issu d'une famille dont les parents sont bénéficiaires de l'aide sociale OU être confié de façon légale à une famille ou à un foyer d'accueil, par une autorité publique compétente.

Vous pouvez vous procurer le formulaire au secrétariat de l'école.

Au plaisir de vous retrouver à la rentrée. Passez de très belles vacances!

Karine Paquette
Directrice de l'école Chomedey- De Maisonneuve